



Pascal Brun Organisation (PBO)

## CONTRAT DE PRESTATION

### Entre les Soussignés

**Raison sociale** : Communauté de Communes Senlis Sud Oise

**N° de SIRET** : 79861867400013

**Code APE** : 8411Z

**Adresse** : 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

**Représentée par** : Guillaume Marechal

**Qualité** : Président

*Ci-après dénommé « l'Organisateur », d'une part,*

**Et**

**NOM, Prénom** : BRUN, Pascal (Auto entrepreneur)

**Raison Sociale** : Pascal Brun Organisation (PBO)

**N° SIRET** : 798 618 674 00013

**Adresse** : 9, rue de l'Arbalétrier 95500 Gonesse

*D'autre part,*

**Il est convenu ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 :**

Monsieur Pascal BRUN s'engage à installer et présenter l'exposition-animation « Le Costume du Père-Noël » avec la participation de Christelle Saquet, l'auteure. Cette animation d'une heure environ se divise en trois temps :

1. *(environ 20 mn)* Lecture autour d'un livre géant lumineux *(dimensions 100x157cm, livre ouvert)*
2. *(environ 20 mn)* Un atelier dessin où chaque enfant est invité à imaginer et dessiner son costume du Père-Noël (à partir d'un dessin au trait fourni par PBO).
3. *(environ 20 mn)* Rencontre et séance de dédicaces avec l'auteure.

## **ARTICLE 2 :**

Cette exposition-animation aura lieu le **mercredi 13 décembre 2023 à 9h45**. Le lieu précis de la représentation sera défini ultérieurement.

## **ARTICLE 3 :**

L'organisateur s'engage à mettre à la disposition de PBO les espaces et aménagements précisés dans la fiche technique jointe à ce contrat.

## **ARTICLE 4 :**

Monsieur Pascal BRUN recevra pour cette prestation et conformément au devis préétabli, la somme forfaitaire toutes charges comprises de **490 euros** (quatre cent quatre-vingt-dix euros). TVA non applicable, art. 293B du CGI. Les frais de transport et de montage sont offerts.

Conformément au bon de commande n° CCS-2023-000155, Monsieur Pascal BRUN fournira 40 albums intitulés « Le Costume du Père Noël » de Christelle Saquet et Eric Gasté, publié aux éditions de L'Elan vert, Référence : ISBN 9782844556585, vendu au prix unitaire de 9€, soit pour un montant total de **360 euros** (trois cent soixante euros).

Le règlement de ces sommes sera effectué par virement administratif, après transmission de la facture par Pascal BRUN via le site Internet <https://chorus-pro.gouv.fr>.

## **ARTICLE 5 :**

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure, ainsi que dans tous les cas d'interdictions ou de restrictions nationales de libertés liées à la pandémie de la COVID-19.

On entend par cas de force majeure, des circonstances qui se sont produites, après la signature du contrat, en raison des faits d'un caractère imprévisible et insurmontable qui ne peuvent pas être empêchés par les co-contractants et qui sont reconnus par la loi et la jurisprudence tels que guerre, révolution, incendie, inondation, épidémie, deuil national, grève, émeutes, relâche ordonnée par le gouvernement, maladie ou accident survenu à l'un ou plusieurs des artistes et dûment constaté, etc. (sans que cette énumération ait un caractère limitatif). Afin de garantir l'exécution des présentes dans leur ensemble et leur détail, il est stipulé que l'annulation de la représentation donnerait lieu à un remboursement, par la partie défaillante, des frais engagés par la partie lésée sur simples justificatifs et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, et sans préjudice de l'action en dommages et intérêts supplémentaires qui pourraient être menés par la partie lésée.

Dans les cas mentionnés ci-dessus, l'**ORGANISATEUR** s'engage à proposer au **PRODUCTEUR** un report de la date de la prestation.

**ARTICLE 6 :**

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Paris mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage,.....)

**Fait à Gonesse, en 2 exemplaires,**

**Le : 26 juin 2023**

**Le Président de la Communauté  
de communes Senlis Sud Oise,**

**Le Prestataire,**



**Guillaume MARECHAL**

**Pascal BRUN**